Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260415-CC_2026_04_N26-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 15 avril 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET – Éric LE DUFF – Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Thierry MOAL - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH – Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - Catherine GOURMELON – François ROUE – Karine LE JEUNE – Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU – Roger BOSSARD - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU – Gilbert CHAPALAIN – Emmanuelle RENAUD – Stéphane CLOAREC - Carole AUTRET - Hervé JEZEQUEL – Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Bruno CORILLION – Jean-Luc BONIS - Gilles GOMBERT - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Stéphanie DUMONT - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Paul GOARANT (pouvoir à Sophie AUTRET), Joseph QUEMENER (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Guy LE DUFF (pouvoir à Stéphane RIOU)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
9 avril 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 41	**Secrétaire de séance :**
9 avril 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Création des Commissions

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-04-N26	5.2	Stéphane CLOAREC

Vu les articles L.2121-22 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant que chaque commune est représentée au sein des Commissions ;
Considérant que ces Commission sont consultatives et non décisionnelles ;
Considérant que leurs propositions sont prioritairement soumises au Bureau Communautaire dans le cadre des délégations de ce dernier ;

Le Rapporteur propose de créer les 4 Commissions suivantes :

- Commission « Pôle Ressources » ;
  - Ressources Humaines ;
  - Systèmes Informatisés et Numériques ;
  - Finances ;

- Commission « Pôle Développement du Territoire » :
  - Tourisme ;
  - Culture ;
  - Développement économique ;
  - Aménagement du Territoire ;

- Commission « Pôle Environnement » :
  - Espaces Naturels ;
  - Gestion des Déchets ;
  - Service Public de l'eau « Eaux'Léon » ;
  - Prévention des Risques Naturels ;

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260415-CC_2026_04_N26-DE

- Commission « Pôle Solidarités » ;
  - Jeunesse - Famille ;
  - Petite Enfance ;
  - Cohésion Sociale ;

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance des différentes commissions susvisées ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, d'entériner la création des Commissions susvisées.

Présents	**41**
Pouvoirs	**3**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD